



LES CLOISONNEMENTS D'EXPLOITATION

Les cloisonnements d'exploitation forment un réseau de chemins parallèles que les engins utilisent pour circuler lors des exploitations forestières. Il ne faut pas les confondre avec les cloisonnements sylvicoles, plus serrés, qui permettent de pénétrer dans les jeunes peuplements pour réaliser les premiers travaux.

POURQUOI CLOISONNER ?

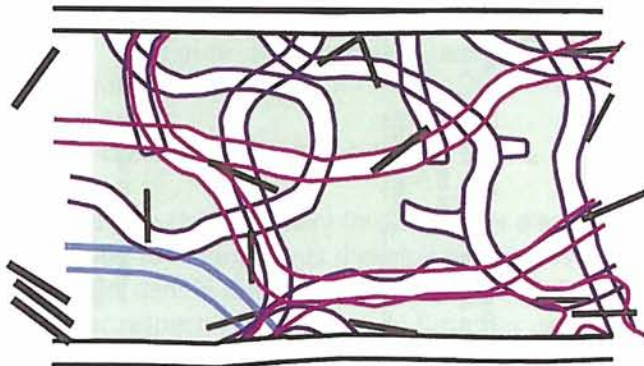
Pour protéger les sols

Le sol forestier est garant de la **santé des peuplements**. C'est un **écosystème fragile** aisément **perturbable**.

Les engins d'exploitation forestière modernes sont **lourds et puissants**. En les cantonnant sur les cloisonnements, on préserve durablement les qualités du sol.



Ce porteur pèse 15 tonnes à vide, et il en existe de plus lourds...



Vue aérienne d'une parcelle non cloisonnée après exploitation forestière. La circulation des engins s'est faite de façon anarchique sur une grande partie de la surface.

Pour améliorer les conditions de travail en forêt

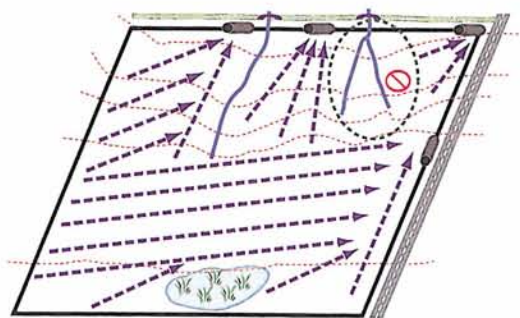
La présence de cloisonnements facilite grandement le travail des opérateurs en forêt. Les avantages sont indéniables :

- **moins de pénibilité**, donc un rendu de meilleure qualité.
- **moins de dégâts** sur les arbres qui restent en place.
- **des économies de temps et de carburant**, donc d'argent.

*Propriétaire, exploitant, acheteur...
 Tout le monde est gagnant !*

COMMENT CLOISONNER ?

Lorsqu'il est bien construit, le réseau de cloisonnements d'exploitation est un atout indéniable pour la parcelle. Sa mise en place répond à quelques règles simples. Si elles ne sont pas respectées, ce réseau risque de ne pas être fonctionnel et par conséquent ne sera pas utilisé par les exploitants.



- passage busé
- cours d'eau
- captage
- zone humide
- courbe de niveau
- cloisonnement
- fossé bordier
- route forestière
- piste
- pont
- zone à treuiller

Choisir l'orientation des cloisonnements

Les engins doivent pouvoir **pénétrer facilement** dans la parcelle et **sortir les bois abattus** sans blesser le reste du peuplement. Pour cela, les cloisonnements doivent déboucher sur un chemin praticable, de préférence avec un léger angle aigu pour **faciliter les manoeuvres** : une grume mesure plus de dix mètres!

Dans l'idéal, les cloisonnements doivent être aussi parallèles que possible et régulièrement espacés. Mais tenez compte de la réalité de terrain !

Contournez les zones humides où les engins risquent de causer d'importants dégâts. Préservez les bords de cours d'eau et les milieux naturels remarquables.



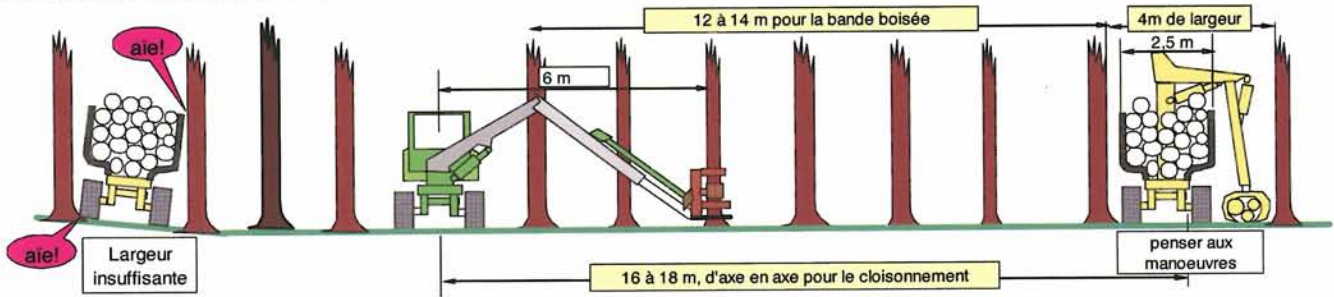
Dans une pente **mécanisable** (inférieure à 30/40%), les cloisonnements seront toujours orientés **dans le sens de la plus grande pente**, afin que les engins ne glissent pas ou ne basculent pas sur le côté.

Si la pente est plus forte, **le cloisonnement n'est pas de mise**. Terrasser et cloisonner en suivant les courbes de niveau peut gravement perturber le fonctionnement hydrique du sol et provoquer le **dépérissement du peuplement**.

Choisir la distance entre les cloisonnements

Le choix de l'entre-axe (distance entre le centre de deux cloisonnements voisins) est conditionné par le mode d'exploitation. Il faut trouver le bon compromis entre surface "circulée" et optimisation du travail.

Dans les peuplements résineux où l'abattage mécanisé se généralise, l'entre-axe à conseiller est d'environ 16 à 18 mètres car il faut prendre en compte la longueur du bras de l'abatteuse. Attention : plus on rapproche l'axe des cloisonnements, plus on réduit la surface productive.



Dans les peuplements feuillus où l'abattage reste généralement manuel, les bois sont plus accessibles et on peut se permettre d'augmenter l'entre-axe. Une distance de 25 mètres semble être un bon compromis.

Assurer la visibilité et la pérennité des cloisonnements

Pour l'exploitant forestier, il est primordial que le cloisonnement soit correctement signalé par des marques à la peinture sur les arbres de bordure des **deux côtés**. Plus ils seront rectilignes, plus ils seront visibles. Ce marquage est d'autant plus important que les arbres sont âgés et donc espacés.



Quelques traits de peinture ne coûtent pas bien cher et peuvent éviter bien des dégâts !

A gauche : photographie prise dans un cloisonnement nettement visible.

A droite : photographie prise dans un cloisonnement sinueux et mal marqué.



Pour être efficaces, les cloisonnements doivent être maintenus tout au long de la vie du peuplement. La peinture s'efface, certains arbres de bordure sont amenés à disparaître... **Un entretien léger s'impose régulièrement, profitez des passages en martelage !**

Le petit plus : si la végétation est dense, un passage de girobroyeur dans le cloisonnement facilite les opérations de débardage et améliore l'habitat du gibier.

Dans tous les cas, cloisonner une parcelle se planifie, sur le terrain et devant une carte. Parlez-en avec votre gestionnaire.

CLOISONNER, C'EST BIEN ... SURVEILLER, C'EST MIEUX !

Attention : lors d'une coupe, la circulation est **concentrée sur les cloisonnements**. Si les conditions climatiques sont mauvaises et **les sols trop humides**, les cloisonnements deviendront vite impraticables pour les engins.

Il est bon de **suivre le déroulement** des exploitations, et parfois de les **arrêter**.



Ces cloisonnements, défoncés sur plus de 70 cm de profondeur sur de grandes longueurs, sont synonymes de passages "sauvages" en parallèle dans la parcelle. Ils forment également des fossés artificiels qui perturbent complètement le milieu pendant des décennies.



Pour en savoir plus : Guide "Prosol" pour une exploitation respectueuse des sols et de la forêt (ONF, FCBA). Fiche technique "Le tassement des sols" (CRPF de Normandie).

Fiche réalisée par le CRPF avec la participation financière de la DRAAF Haute-Normandie



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE